

Retour sur un accident par une entreprise prestataire

Il s'agit d'une communication de GRDF sur l'utilisation de l'aspiratrice.

LE TREPORT (76)

Lors d'un renouvellement de réseau gaz, un dispositif de purge (Püpe) a été endommagé en terrassant au moyen d'un camion aspirateur.

Cet accrochage a occasionné une fuite rapidement stoppée par nos services d'intervention d'urgence.



Comme le précise le **guide technique Version 3 en date du 18 février 2024**, le terrassement par aspiration nécessite un délitage/décompactage par le biais d'une lance à air.

En aucun cas, la buse d'aspiration ne doit servir de pioche.

L'embout d'aspiration doit toujours être maintenu à une distance minimale de 10 cm des ouvrages.

En règle générale :

1. L'utilisation de techniques douces en présence de réseaux est obligatoire
2. La buse d'aspiration n'est pas une pioche
3. Dans le doute sur une situation, on prend du recul sur la situation, et on réfléchit